

# Projet

Talence, le 18 février 2004

## COMPTE-RENDU DE LA REUNION CONJOINTE DES CONSEILS DE L'UFR DU 27 Janvier 2004

Membres du Conseil d'UFR

Etaient présents ou représentés :

Ch. BACHOC, J. BENOIS-PINEAU, C-H. BRUNEAU, Pi. CASSOU-NOGUES, A. HENAUT, R. STRANDH, F. VANDERBECK, O. BAUDON, R. COULANGEON, L. HERR, A. NOUSSAIR, P-A. WACRENIER, M. ZARRABI, S. LAYRISSE, M. ARTIGUES, M. BOURGEADE.

Invités : E. AMAR, J.-P. BRAQUELAIRE, N. LABESSE, R. NAMYST.

Membres absents ou excusés :

P. FISCHER, M. BESSON, J-L. LASSARTESES, Mme KERBAOL, M. GUICHOUX, M. LEDUCQ.

Membres du Conseil du Conseil Scientifique de l'UFR

Etaient présents ou représentés :

R. ABGRALL, T. ALAZARD, Al BACHELOT, C. BACHOC, A. BRAQUELAIRE, Ph. CASSOU-NOGUES, M.-L.; CHABANOL, T. COLIN, S. DULUCQ, C. GAVOILLE, G. METIVIER, M. OLIVIER, E. SOPENA.

Invité : P. THIEULLEN

Membres absents ou excusés : V. BRUNEAU, R. DEVILLE, J-Ph. DOMENGER, J. ESTERLE, A. GRIFFAULT, P. GUITTON, M. HICKEL, A. SEBBAR.

**Ordre du jour :**

- Modification des statuts
- Nomination du directeur de la BMI (candidat : Philippe THIEULLEN)
- Organisation des bibliothèques
- Relations avec Bordeaux 2 : partenariats en recherche et enseignement
- Questions diverses

### **0 - Le compte rendu du précédent Conseil est approuvé à l'unanimité**

P. Terracher va communiquer des corrections de détail concernant le compte rendu de sa présentation de l'IREM.

## **1 - Nomination du directeur de la BMI**

Les membres du Conseil scientifique sont d'accord pour présenter la candidature de P. Thioullien à la direction de la BMI. Le Conseil d'UFR nomme P. Thioullien avec 14 voix favorables, soit la totalité des voix des membres présents ou représentés.

## **2. Organisation des bibliothèques.**

B. Erez rappelle que lors de la réunion du Conseil d'UFR du 1/7/2003 on avait évoqué "la nécessité d'étudier le problème de l'accès à la documentation scientifique de nos étudiants en tenant compte de la mise en place du LMD". En effet, la mise en place du LMD a élargi les compétences des départements de formation, qui ont maintenant la responsabilité directe des enseignements de Bac+1 à Bac+5. De plus les masters s'articulent sur deux ans et s'appuient fortement sur les compétences en recherche de nos laboratoires.

Depuis ce Conseil, un certain nombre de réflexions ont été menées sur le sujet, mais aucune décision n'a été prise. Le changement de direction à la BMI et la récente nouvelle, qu'un deuxième personnel statutaire pourra être recruté à la BMI début décembre 2004, sont l'occasion de reprendre cette question. On rappelle qu'il y a actuellement trois bibliothèques à l'UFR : la Bibliothèque Mathématiques et Informatique (BMI), la bibliothèque Diophante d'Alexandrie (sur le site Lamartine) et la bibliothèque des étudiants de (l'ancien) deuxième cycle ("Petite bibliothèque"). La discussion s'engage et fait apparaître différents éléments dont il faudra tenir compte pour donner une réponse satisfaisante :

- les étudiants des anciennes licences et de maîtrises de l'UFR bénéficient de l'usage de la "Petite bibliothèque", décrite, par certains, comme une bibliothèque de proximité ; les étudiants engagés dans les préparations aux concours bénéficient de la bibliothèque Diophante, qui est une bibliothèque spécialisée ; les étudiants des DEA, DESS et ceux préparant l'Agrégation ont accès à la BMI ;

- le département d'informatique a depuis quelques années décidé de se reposer sur la Bibliothèque Universitaire (BU) pour l'achat des ouvrages en informatique destinés aux étudiants de la licence et de la maîtrise d'informatique ; la BU a les moyens d'acheter tout ce qui est demandé, en particulier des ouvrages de référence classiques ;

- le financement de la "Petite bibliothèque" est problématique et non assumé par les départements : les achats sont faits sur la ligne de direction de l'UFR ; cela dit, à plusieurs reprises, cette bibliothèque a été défendue, en particulier par les directeurs d'UFR ; reste qu'il y a un problème de moyens et qu'il semble que nous n'exploitions pas complètement les moyens dont dispose le SCD ;

- une solution préconisée par B. Erez consisterait à faire en sorte que les étudiants de (la nouvelle) licence trouvent la documentation qu'il leur faut à la BU (avec la participation des Equipes Pédagogiques de Mention au choix des documents) et que tous les étudiants de master puissent avoir accès à la BMI, avec des conditions d'emprunt et de consultation à définir : celles-ci doivent tenir compte du confort des étudiants et des conditions de travail des personnels impliqués ;

La "Petite bibliothèque" serait fermée. La surcharge de travail que cette solution entraînerait au niveau de la BMI pourrait être compensée par l'affectation à la BMI du personnel (vacataire) actuellement affecté à la "Petite bibliothèque" ; une telle solution a été présentée à la directrice du SCD (en privé), qui l'a trouvée raisonnable : ceci donne quelques garanties sur sa viabilité à long terme ; vu que cette solution implique un redéploiement de personnel, il faudra veiller à ce que celui-ci se fasse dans le respect des personnes directement concernées.

### **3. Modification des statuts**

B. Erez présente les détails de la modification des statuts concernant la mise en place du (nouveau) Conseil pédagogique. Une version des statuts tenant compte des remarques exprimées pendant cette réunion sera mise aux voix lors d'une prochaine réunion du Conseil. Il a été évoqué l'importance de prévoir la participation au Conseil pédagogique de représentants du monde de l'entreprise (J. Benois-Pineau). Des justifications seraient les bienvenues pour la mise en place d'un ultérieur Conseil de l'UFR, qui apparaîtrait sinon comme une contrainte de gestion inutile (E. Amar).

### **4. Relations avec Bordeaux 2 : partenariats en recherche et enseignement**

Par manque de temps la discussion sur ce point est reportée à une date ultérieure.

### **5. Questions diverses**

- Un document précisant les modalités d'interaction avec le CREMI a été présenté aux Conseils par C.-M. Brauner. Il sera acté lors du prochain Conseil d'UFR.

- B. Erez informe les Conseils que le Conseil d'Administration de l'Université a accepté la proposition de classement des candidats sur le poste de PRAG en mathématiques destiné au DUSA, arrêté par la commission ad hoc de l'UFR : dans l'ordre N. Lince, N. Jousse, J. Castel, E. H. Alaarabiou (....).

B. EREZ  
Directeur de l'UFR